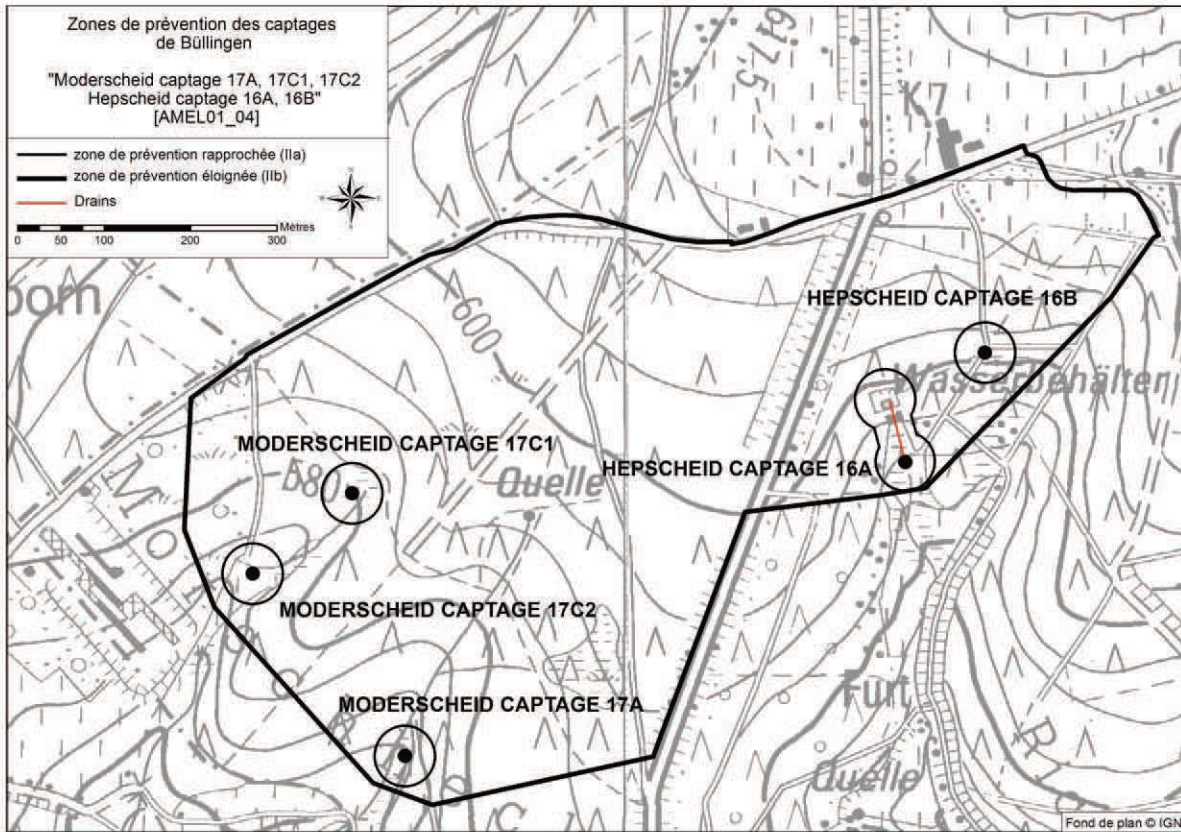


ANNEXE I

Tracé des zones de prévention rapprochée et éloignée des ouvrages de prise d'eau concernés. NB : Les plans de détail sont consultables à l'Administration.



ANNEXE II

Délais des mesures visées à l'article 3

OBJET	ZONE IIb
	Délais
Placement d'avaloirs sur la RN658	4 ans

ANNEXE III

Actions et délais maximum visés à l'article 4

OBJET		ZONE IIb
		Délais
Hydrocarbures		
Stockage aérien	R165 §2-5°	4 ans
Autres		
Panneaux	R167 §3	2 ans